



Le mot de MICHEL GAILLARD,

président de la Commission
particulière du débat public



Le débat touche à sa fin et chacun peut constater qu'il a permis de s'informer, de poser des questions et d'avoir des réponses, d'exprimer des avis et de faire des propositions. Il a ainsi donné, à tous ceux qui le souhaitent, l'occasion de se faire entendre et d'agir. La participation du public - notre Commission particulière en est particulièrement heureuse - a été régulière, active et constructive. Chacun, usager des transports collectifs, riverain, élu, représentant d'association, d'entreprise ou d'institution a pu être acteur à part entière de nos échanges, pour faire opportunément de ce débat une étape indispensable à l'approfondissement du projet de prolongement à l'ouest du RER E.

Sommaire

P.2 | RFF/STIF : Quels sont les principaux enseignements de ce dernier mois de débat public ?

P.2 et 3 | Les principaux thèmes du débat : paroles d'acteurs.

P.4 | Le débat en chiffres. Que se passera-t-il après le débat public ?

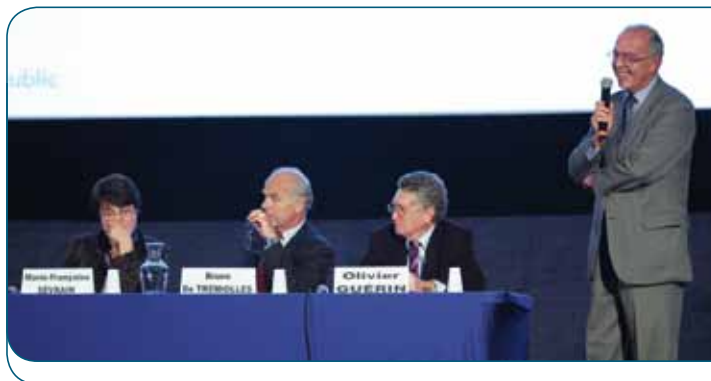
Un débat qui a joué son rôle.

Les membres de la Commission particulière du débat public (CPDP) tirent un premier bilan du déroulement du débat public sur le prolongement à l'ouest du RER E.

► Comment s'est déroulé le débat public ?

Marie-Françoise Sévrain - Je retiendrais en premier lieu la forte implication du public. En moyenne, ce sont plus de 200 personnes qui se sont déplacées pour chaque réunion. Le débat s'est ainsi nourri d'un grand nombre de questions, d'interventions, de propositions. Autant d'interpellations utiles au maître d'ouvrage.

Bruno de Trémiolles - On le voit bien, aussi, au nombre de questions posées via le site Internet de la CPDP : nous en sommes à 360. De la même manière, la diversité des intervenants était tout à fait significative : le projet concerne beaucoup de gens, les usagers des transports collectifs bien sûr, mais aussi les riverains, les associations, les acteurs économiques et les élus.



La CPDP, de gauche à droite : Marie-Françoise Sévrain, Bruno de Trémiolles, Olivier Guérin et Michel Gaillard

► Quels enseignements tirez-vous de ces deux mois et demi de débat public ?

Olivier Guérin - Le débat a été utile : si la pertinence du projet n'a pas été remise en cause, des doutes se sont toutefois exprimés et des demandes d'amendements ont été faites. Beaucoup de questions ont pu trouver une réponse. Plusieurs aspects du projet ont été précisés ou mis en perspective. Je pense particulièrement au problème du bruit, qui inquiète beaucoup de riverains : devant les nombreuses interpellations et demandes du public, la CPDP a décidé l'organisation d'un atelier spécialement consacré à cette thématique. Il a permis, nous l'espérons, de mieux cadrer et comprendre le problème.

Bruno de Trémiolles - L'opportunité du projet de prolongement du RER E à l'ouest n'a pas été contestée. La plupart des participants au débat attendent sa réalisation et comptent sur lui pour améliorer le système de transports collectifs dans l'ouest de l'Île-de-France. Certains s'inquiètent de l'impact des travaux, des aménagements qui seront nécessaires... Beaucoup ont fait savoir qu'ils attendent plus en termes de desserte et qu'ils sont impatients de voir s'améliorer la qualité de service, la sécurité, la ponctualité...

► Qu'avez-vous appris d'autre ?

Marie-Françoise Sévrain - Les participants au débat ont eu des approches très locales du projet - ce qui est tout à fait naturel puisque c'est de leur vie quotidienne qu'il s'agit : ils se préoccupent donc du choix des gares, des options de tracé, des nuisances le long des voies, du désenclavement de certains quartiers...

Olivier Guérin - On peut souligner une attente commune, le souhait d'une approche cohérente des différents projets de transports publics en cours : outre le RER E, le réseau de transport du Grand Paris, Arc Express, la Ligne Nouvelle Paris-Normandie, mais aussi les Tangentielles Ouest et Nord. C'est une demande légitime, dont les décideurs devront tenir compte.

RFF/STIF : Quels sont les principaux enseignements de ce dernier mois de débat public ?

“Comme pendant la première phase du débat public, ce dernier mois a été particulièrement riche d'échanges : les réunions de La Défense (18 novembre), Nanterre (22 novembre) et Les Mureaux (30 novembre), mais aussi l'audition publique de Cergy (23 novembre) et les nombreux cahiers d'acteurs et questions posées ont été l'occasion de mesurer les besoins, d'écouter les questionnements, d'enregistrer les suggestions.”



Les trois dernières réunions publiques nous ont permis à tous, porteurs du projet, collectivités locales, usagers, de partager le diagnostic de la situation actuelle : nous avons entendu les attentes et exigences de nombreux participants quant aux améliorations que devrait apporter le projet sur la décharge et la régularité du réseau existant ainsi que la sensibilité forte aux nuisances sonores.

- ▶ Les habitants et salariés de La Défense - Nanterre ont rappelé la situation d'urgence que connaissent les usagers du RER A.
- ▶ Les usagers de la ligne Paris-Mantes via Poissy nous ont fait part de leurs exigences en matière de régularité de l'offre de transport.

Dès le lancement du débat, nous avons entendu des attentes fortes : en termes d'opportunité ; de variantes de tracé ; de positionnement de gares. Des arguments favorables à certaines hypothèses de tracés proposés ont été exprimés de façon récurrente et vont nourrir nos études futures.

- ▶ Le tunnel via la Porte Maillot, pour y prévoir un arrêt et ainsi favoriser la correspondance avec la ligne C du RER.
- ▶ La gare de la Défense sous le CNIT.

Plusieurs points clés ont été identifiés, sur lesquels devra porter notre réflexion avant la décision sur les suites à donner au projet. Découlent ainsi des avis sur le caractère attendu et urgent du projet :

- ▶ une forte volonté de voir le calendrier accéléré pour une mise en service avant 2020 ;
- ▶ la nécessité d'organiser des interconnexions fines entre les différentes lignes du réseau actuel et futur a été portée au débat lors de la réunion de La Défense ;
- ▶ le besoin de prendre en compte les nuisances sonores. A cet effet, un atelier bruit s'est tenu le 6 décembre, qui a permis un tour d'horizon et de poser un cadre avec les études à venir avec les associations et les élus ;
- ▶ des interrogations sur les caractéristiques de la desserte : la fréquence, les temps de trajet, les arrêts... La publication, le 30 novembre, d'un document complémentaire au débat et du compte-rendu de notre rencontre avec les élus d'Aubergenville constituent une première réponse. Le débat public a révélé que nous ne pourrions arrêter la réflexion à ce stade.

Le débat public a été l'occasion pour certains de rappeler les fortes attentes sur d'autres lignes du réseau. Si le projet de prolongement du RER E répond à des objectifs bien identifiés de déplacements, RFF et le STIF ont entendu les expressions du public sur :

- ▶ L'amélioration de l'offre de service de :
 - la branche de Cergy du RER A (lors de l'audition publique du 23 novembre),
 - la ligne Mantes - Paris-Saint-Lazare via Conflans (lors de la réunion publique du 30 novembre),

- la ligne E du RER existant. Chacun des Conseils généraux de l'est francilien a contribué au débat à travers un cahier d'acteur.

- ▶ D'autres projets de transport ;
 - A Nanterre, élus, associations et habitants sont intervenus en faveur d'une desserte du quartier du Petit Nanterre.
 - Aux Mureaux, de fortes attentes ont été formulées sur la nécessité d'augmenter les capacités de la ligne Paris-Mantes grâce à la création de nouvelles voies. RFF s'apprête à saisir la Commission nationale du débat public sur le projet de Ligne Nouvelle Paris - Normandie début 2011.
 - A Cergy, les acteurs du Val-d'Oise se sont exprimés sur la nécessité d'assurer une desserte renforcée du secteur de Confluence.

Nous devons maintenant analyser les différentes contributions du public et des acteurs – elles sont nombreuses et riches – et décider, in fine, de la suite à donner au projet et des modalités de dialogue de concertation avec le public. La décision interviendra dans quelques mois et tiendra compte des expressions du public.

Sandrine Gourlet (STIF)
Jean Faussurier (RFF)

Thèmes du débat : paroles d'acteurs.

Le débat public, où tous ceux qui le souhaitent ont pu s'exprimer, a montré que certains thèmes étaient plus fréquemment abordés par les intervenants : les extraits d'interventions faites en réunions publiques, qui sont reproduits dans les lignes qui suivent, mettent en avant quelques uns des temps forts du débat.

▶ Les options de tracé et d'emplacement des gares

○ **Thierry Bourgogne, vice-président de l'Association des usagers des Transports Franciliens** : “Nous sommes évidemment pour ce projet et pour le tracé qui passe par la Porte Maillot. Nous sommes aussi pour qu'il y ait au moins deux gares à La Défense, dont une à Cœur Défense.” Paris, le 7 octobre.

○ **Guillaume Le Ber, Courbevoie** : “Sur l'implantation de la gare, le projet sous le CNIT me paraît être la meilleure solution. En revanche, cela ne résout en rien le problème de la saturation du quartier de l'Esplanade de La Défense.” La Défense, le 14 octobre.

○ **Gilles Catoire, maire de Clichy-la-Garenne** : “Il n'y a pas que le quartier des Batignolles, il y a aussi le secteur Clichy-Levallois. De plus en plus, notre population travaille à La Défense, voire plus loin. Nous avons aussi besoin d'une liaison.” Paris, le 9 novembre.



○ **Yves Egal, président de l'Association Environnement Boieldieu La Défense** : “L'intérêt de la Porte Maillot est évident pour les connexions mais aussi parce que c'est un lieu qui peut accueillir des bureaux.” La Défense, le 14 octobre.

○ **Jean-Yves Durance, président de l'Association des Utilisateurs de La Défense** : “Nous sommes extrêmement en faveur de ce prolongement et très clairement en faveur de l'option par la Porte Maillot. Sur les gares défensives, nous avons une préférence marquée pour celle qui est près de Cœur Transport, pour renforcer l'aspect du hub transport.” La Défense, 14 octobre.

○ **François Charlery, groupe Europe Ecologie-Les Verts** : “Notre groupe privilégie la solution de la Porte de Clichy.” Paris, le 9 novembre.

○ **Alain Rispal, adjoint au maire d'Aubergenville** : “Il y a une véritable légitimité à créer un arrêt à Porte Maillot.” Poissy, le 19 octobre.



▶ La contribution des transports collectifs au développement des territoires

○ **Emilie Grassineau** : “J’ai l’impression que vous favorisez nettement le développement sur La Défense, mais que vous ne pensez plus aux gens qui travaillent dans Paris.” *Mantes-la-Jolie, 12 octobre.*

○ **Anne Le Guennou, Courbevoie** : “Il y a déjà la ligne 1 du métro, le RER A. Si d’autres lignes sont nécessaires, n’existe-t-il pas un problème de conception globale et n’y a-t-il pas trop de bureaux concentrés en un seul endroit ?” *La Défense, le 14 octobre.*

○ **Benoît Lahalle, Houilles** : “Le projet crée à mon sens une situation d’enclavement supplémentaire, en particulier pour les gens de la Boucle de la Seine.” *Houilles, le 21 octobre.*

○ **Patrick Jarry, maire de Nanterre** : “Tout est polarisé dans une partie du territoire alors que le territoire de Nanterre est extrêmement important. Un secteur est assez isolé et très peu desservi : le Petit Nanterre, le Pont de Rouen et une partie de l’Université de Nanterre.” *Nanterre, le 22 novembre.*

○ **François Garay, maire des Mureaux** : “Notre territoire s’étend sur environ 1 600 km² ; il est important qu’il bénéficie aussi d’une organisation des déplacements. Il n’y a pas qu’à aller systématiquement à Paris, mais se déplacer également à l’intérieur de ce territoire.” *Les Mureaux, 30 novembre.*

○ **Sophie Primas, adjointe au maire d’Aubergenville, députée de la 9^{ème} circonscription des Yvelines** : “Je souligne qu’Eole est une chance pour Seine Aval, c’est un projet que nous appelons de nos vœux depuis longtemps.” *Les Mureaux, le 30 novembre.*



▶ La desserte et les temps de trajet

○ **Yves Amblard, Meulan** : “Quelle sera la fréquence minimum entre Mantes et Paris ?” *Mantes-la-Jolie, 12 octobre.*

○ **Moussa Goloko, Mantes-la-Jolie** : “Quand allez-vous renforcer la desserte de bus sur l’ensemble du territoire de Seine Aval ?” *Mantes-la-Jolie, 12 octobre.*

○ **Michèle Vitrac-Pouzoulet, conseillère régionale, élue du Mesnil-le-Roi** : “On a besoin d’un arrêt du RER E dans cette Communauté de Communes des Boucles de Seine.” *Houilles, le 21 octobre.*

▶ Le bruit

○ **Béatrice Destison, conseillère municipale à Villennes-sur-Seine** : “Quid du bruit sur des communes comme Villennes, qui est en zone rouge ? Est-il prévu de construire des murs antibruit avec l’augmentation du trafic sur la voie ferrée ?” *Poissy, le 19 octobre.*

○ **Pierre de Bellefontaine, Villennes-sur-Seine** : “J’ai cru comprendre que le niveau de pression acoustique de référence était celui qui existe actuellement. Je tiens à dire que ce niveau n’a été qu’en augmentant et qu’il atteint actuellement un niveau inacceptable.” *Poissy, le 19 octobre.*

○ **Michel Mathys, président de l’association ABERPA** : “J’ai noté dans le dossier qu’il existait déjà des points noirs du point de vue bruit sur les lignes existantes. Le projet ne dit pas que ces points seront améliorés. Il me semble qu’avec les techniques actuelles, nous devrions pouvoir améliorer les choses.” *Nanterre, le 22 novembre.*

▶ Les délais et les impacts des travaux

○ **Jacques Pancera, vice-président de l’association AUDE** : “Pouvez-vous raccourcir les délais de mise en œuvre d’un projet dont nous avons entendu parler depuis de nombreuses années et dont les études ont été abouties ?” *Réunion d’ouverture du débat public, Paris, le 7 octobre.*

○ **Miloud Soualah, Le Chesnay** : “Ne serait-il pas possible d’envisager des tracés qui accepteraient des phasages de réalisation par tronçons, afin d’entrer

rapidement et progressivement en exploitation ?” *La Défense, le 14 octobre.*

○ **Christophe Barbosa, Poissy** : “Nous avons actuellement des travaux en gare Saint-Lazare et beaucoup d’incidents techniques sur la ligne Poissy - Saint-Lazare ; pourriez-vous me réconforter sur ces dix années de travaux à prévoir ?” *Poissy, le 19 octobre.*



▶ L’accessibilité aux personnes à mobilité réduite

○ **Gil Meylan** : “La mise en accessibilité sera-t-elle aussi appliquée aux gares ? Avez-vous pensé à maintenir l’accessibilité des services actuels pendant les travaux ?” *Paris, le 7 octobre.*

▶ La qualité de service, le confort et la sécurité

○ **Véronique Hubert** : “Le confort des trains sera-t-il amélioré et qu’en sera-t-il des problèmes de sécurité ?” *Mantes-la-Jolie, 12 octobre.*

○ **Françoise Descamps-Crosnier, maire de Rosny-sur-Seine, conseillère régionale** : “A l’horizon 2017, j’ai cru comprendre que l’on aura des améliorations dans la circulation des trains. Cela signifie également plus de régularité et plus de fiabilité ?” *Mantes-la-Jolie, 12 octobre.*

○ **Roland Dugage** : “Y’a-t-il des projets à long terme d’automatisation des réseaux RER ?” *Houilles, le 21 octobre.*

○ **Jean-Pierre Verdois** : “On a déjà du mal à entretenir le RER A. Allez-vous pouvoir entretenir tous les autres projets de transports en commun ?” *Les Mureaux, le 30 novembre.*

▶ La cohérence avec les autres projets de transports publics en Ile-de-France

○ **Michel Mathys, Collectif C8, Nanterre** : “J’ai entendu que le projet devait être compatible avec le projet de TGV Normandie. Or, nous n’avons aucune information sur ce que pourrait être son tracé.” *La Défense, le 14 octobre.*

○ **Vincent Ollivier, de l’association AD2S** : “Existe-t-il déjà un plan d’interconnexions qui soit consultable pour La Défense, mais également pour les autres gares envisagées ?” *La Défense, le 18 novembre.*

○ **Claire Constancias** : “Pourquoi ne voyons-nous pas vos trois projets [RER E, Arc Express, Réseau du Grand Paris] sur une même carte et à la même échelle pour enfin comprendre quelles sont les différences, et ce qui vous rapproche.” *La Défense, le 18 novembre.*



Le débat en chiffres

- ▶ **26 000** visites sur le site Internet de la CPDP
- ▶ **358** questions posées sur le site web www.debatpublic-rer-e.org
- ▶ **140** contributions
- ▶ **10** réunions publiques, réunissant chacune environ **200** personnes

- ▶ **160 000** documents distribués pour faire connaître le projet et inviter à participer au débat
- ▶ **48** cahiers d'acteurs rédigés par des collectivités, des associations, des acteurs économiques

Le succès des cahiers d'acteurs.

Les cahiers d'acteurs, qui permettent l'expression des personnes morales, ont rencontré un vif succès : on en dénombre plus d'une quarantaine. La liste des auteurs de ce cahier montre bien la diversité de ces expressions, publiées par la Commission particulière du débat public.

- ▶ Association Régionale pour le Développement des Infrastructures Economiques et de la Sécurité 78
- ▶ Association Régionale pour le Développement des Infrastructures Economiques et de la Sécurité 95
- ▶ Association 4D
- ▶ Association de Défense des Intérêts des Vernoliens
- ▶ Association des Collectivités territoriales de l'Est parisien
- ▶ Association des Usagers des Transports
- ▶ Association des Utilisateurs de La Défense
- ▶ Association Environnement Boieldieu La Défense
- ▶ Association Nanterre métropole d'avenir
- ▶ Association Naturellement Nanterre
- ▶ Association pour la Défense de l'Environnement Bineau-Villiers-Champerret
- ▶ Association Vernon Train de Vie
- ▶ AXA
- ▶ Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP)
- ▶ CCI de Versailles Val d'Oise / Yvelines
- ▶ Chambre régionale de commerce et d'industrie de Haute Normandie
- ▶ Chambre régionale de commerce et d'industrie Paris – IDF
- ▶ Collectif d'Associations de Défense de l'Environnement de la Boucle de Montesson
- ▶ Comité des Usagers Rive droite de la Seine
- ▶ Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
- ▶ Communauté de communes de la Boucle de la Seine
- ▶ Communauté de communes Vexin-Seine
- ▶ Conseil développement OIN Seine Aval
- ▶ Conseil économique, social et environnemental de Haute Normandie
- ▶ Conseil économique, social et environnemental de la région Ile-de-France
- ▶ Conseil général de la Seine-Saint-Denis
- ▶ Conseil général de Seine-et-Marne
- ▶ Conseil général des Yvelines
- ▶ Conseil général du Val de Marne
- ▶ Conseil général du Val d'Oise
- ▶ Conseil régional de Basse Normandie
- ▶ Conseil régional de Haute Normandie
- ▶ Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA)
- ▶ Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT Haute-Normandie)
- ▶ IDF Environnement
- ▶ Silic
- ▶ Société Générale
- ▶ Syndicat des propriétaires de l'île de Migneaux
- ▶ Unibail-Rodamco
- ▶ Ville d'Aubergenville
- ▶ Ville de Clichy
- ▶ Ville de Nanterre
- ▶ Ville de Neuilly-sur-Seine
- ▶ Ville de Paris
- ▶ Ville de Poissy
- ▶ Ville de Sartrouville
- ▶ Ville de Villennes-sur-Seine
- ▶ Viparis

Le prochain rendez-vous du débat public

Réunion de clôture, le jeudi 16 décembre, 19h, Porte Maillot à Paris. Elle sera l'occasion, pour la CPDP et le maître d'ouvrage, de tirer un premier bilan du débat.

Que se passera-t-il après le débat public ?

Clôture du débat :
19 DÉCEMBRE 2010

Publication du
compte-rendu
et du bilan :
MI-FÉVRIER 2011

Décision du
STIF et de RFF :
AVANT MAI 2011

Débat public

Dans un délai de
deux mois à compter de la date
de clôture du débat

janvier

février

Dans un délai de trois mois
après la publication
du bilan du débat public

mars

avril

La CNDP veille
à l'information
du public jusqu'à
la fin du projet

mai

- ▶ Dans les deux mois qui suivront la clôture du débat, la Commission nationale du débat public (CNDP) publiera le compte-rendu et le bilan du débat public. Ce sera le jeudi 10 février 2011, lors d'une conférence de presse à La Défense (Hauts-de-Seine) ; simultanément, les deux textes seront mis à disposition du public sur le site web du débat. Les porteurs de projet disposeront alors de trois mois pour rendre leur décision sur les suites qu'ils entendent donner au projet et indiquer comment ils prennent en compte ce qui a été dit par le public lors du débat. Si RFF décide de poursuivre le projet, une phase de concertation suivra le débat, sous le contrôle de la CNDP, puis débutera l'enquête publique jusqu'à la déclaration d'utilité publique avant le début des travaux de réalisation du projet.

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR LE PROLONGEMENT DU RER E

Tour Pacific, Bâtiment Est, 11 cours Valmy, 92977 Paris La Défense 7

N° Vert 0 800 618 618

- Télécopie : 01 73 29 45 77 - contact@debatpublic-rer-e.org - www.debatpublic-rer-e.org